



# Commande des photos

- 1 / Prenez une enveloppe et un formulaire de commande à votre disposition sur le meuble.
- 2/ Sur le formulaire notez le nom du licencié, sa discipline, indiquez le nombre de photos pour chaque référence et le montant à régler (prix unitaire 5€).
- 3/ Sur l'enveloppe, indiquez le nom du licencié, sa discipline et le cours.
- 4/ Mettez le formulaire et le règlement (chèque de préférence, à l'ordre du **SCP Arts Martiaux**) dans l'enveloppe, ne la fermez pas.
- 5/ Disposez l'enveloppe dans la boîte aux lettres sur la droite du meuble.
- 6/ Dès que les tirages auront été réalisés, les photos seront remises à la fin du cours par le professeur.
- 7/ Dates limite des commandes au départ en vacances d'hiver et de printemps, les photos seront disponibles à la rentrée :
  - commande 1 : 23 février 2019
  - commande 2 : 20 avril 2019

**Date limite dernières commandes : 20 avril 2019**